



Jacqueline DUBOIS
Députée de Dordogne

COMMUNIQUÉ

Le 16 octobre 2018

Pour l'inclusion réelle des élèves en situation de handicap

Il est juste que de nombreuses personnes se soient indignées après le rejet par l'Assemblée nationale, la semaine dernière, d'une proposition de loi relative à l'inclusion des élèves en situation de handicap. Mais attention à ne pas tomber dans le piège tendu. Ce texte, déposé par le groupe Les Républicains, a donné lieu à une récupération politique indigne. Unis dans leur opposition au Gouvernement, des députés de plusieurs groupes dont celui de la France insoumise ont voulu instrumentaliser le sujet du handicap de manière démagogique, bien loin des enjeux et de l'impératif d'inclusion dans notre société. Cette situation, Sophie CLUZEL, Secrétaire d'Etat chargée de personnes handicapées et mère d'un enfant en situation de handicap l'a résumée d'une phrase : « Ce n'est plus la France insoumise, c'est la France indigne ».

L'intention de cette proposition de loi était de réformer le statut des accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) en créant un nouveau statut d'aidant. Mais ni la méthode choisie ni son contenu n'étaient pertinents. La majorité a dû repousser un texte dont le sérieux posait clairement question, ne répondant pas aux questions qu'il soulevait, en particulier celles de la rémunération ou du statut des personnes.

Il ne tenait pas non plus compte des nombreuses avancées réalisées ces derniers mois. A la rentrée scolaire 2018, 341.500 élèves en situation de handicap étaient scolarisés dans les écoles et établissements scolaires, soit 20.000 de plus qu'à la rentrée scolaire 2017.

Certes, ce progrès quantitatif doit impliquer de penser les évolutions de la fonction d'accompagnant de ces élèves. Mais il s'agit d'un enjeu à relever ensemble : parents d'élèves, professionnels, associations et Etat, car accueillir les élèves en situation de handicap répond à la fois à une exigence de justice et de solidarité, deux notions qui dépassent largement les clivages et les alternances politiques.

Pour la première fois depuis dix ans, le nombre d'accompagnants ayant le statut d'AESH dépasse celui des emplois aidés (plus de 40.000 AESH et 29.000 emplois aidés). Ces chiffres sont la traduction concrète de la volonté du gouvernement de donner un statut stable et pérenne aux accompagnants des élèves en situation de handicap. Il s'agit d'un véritable plan de transformation de cette profession que soutient le Gouvernement, tant humainement que budgétairement. C'est dans cette perspective que le budget 2019 prévoit le financement de

12.400 nouveaux emplois d'AESH. Là aussi, la majorité et le Gouvernement agissent concrètement.

Et le cap sera maintenu pour tracer la trajectoire vers une école de la République pleinement inclusive d'ici à 2022. Dans cette perspective, la méthode actuelle, basée sur une démarche de co-construction avec les acteurs impliqués (et notamment le Conseil national consultatif des personnes handicapées, CNCPH) doit être préférée aux propos d'estrade et à la récupération politique pour être à la hauteur de l'enjeu. Il faut une meilleure organisation du système, prendre des mesures pour fluidifier la gestion des dossiers pris en charge par les Maisons départementales des personnes handicapées (MDPH), rapprocher le travail du secteur médico-social et des établissements scolaires pour l'accompagnement et le soin.

Le Gouvernement travaille avec sérieux sur cette question. A ce titre, la consultation sur les attentes des familles et des professionnels sur l'accompagnement des élèves en situation de handicap débutera à la fin du mois d'octobre.

Impliquée ce sujet, je continuerai personnellement à veiller, aux côtés de mes collègues députés du groupe La République En Marche, à ce que l'inclusion des élèves en situation de handicap reste l'une des priorités centrales de la majorité et du Gouvernement.

Jacqueline DUBOIS